

CONSEIL MUNICIPAL n°32 du jeudi 26 juillet 2018

Résumé condensé

En préambule du conseil, M. le maire félicite Mme Sophie Philippe, ainsi que les bénévoles et l'employé communal pour le bel état d'entretien et de fleurissement du village.

Une soirée information-débat sur l'agriculture aura lieu à la salle communale après la rentrée. Son nombre de fermes en activité place notre village au coeur des enjeux importants en matière d'agriculture, d'écologie, de préservation de l'environnement...

1. Travaux

Les travaux de mise aux normes/rénovation de la salle ont commencé par le récent remplacement de portes extérieures et de fenêtres. Le 6 août débiteront les travaux pour les toilettes qui seront entièrement refaites ainsi que les travaux de mise aux normes électriques la pose d'un placo avec isolation intérieure pour grande et petite salle.

Nous déposerons un dossier de subventions pour investissement, auprès de la CCST (fonds spéciaux pour l'année 2018) pour les travaux suivants:

- mise aux normes de la cuisine par l'installation d'une hotte de désenfumage exigée par le SDIS (services incendies)
- achat d'une armoire réfrigérée supplémentaire
- remplacement de la table de cuisson / four
- mise aux normes SDIS de la façade de la salle côté mairie
- crépi de cette façade et de la partie arrière côté cuisine, actuellement en agglomérés.

Un dossier sera également présenté à la CAF pour les subventions d'investissements concernant l'accueil périscolaire.



2. Employé communal

Le dossier de notre employé communal en titre passera devant une nouvelle commission médicale début septembre 2018. En attendant les résultats, le contrat de son remplaçant est prolongé d'un mois, jusqu'au 30 septembre. Le conseil municipal devra se prononcer sur une position à plus long terme sur le contrat de travail à signer pour garantir d'une part une visibilité décente pour l'employé, et d'autre part un service suffisant pour le fonctionnement de la commune et un coût financièrement supportable. A suivre ...



3. Ecole - Piscine - Transports scolaires

Ecole:

À la demande des institutrices, nous utiliserons la période des vacances d'été pour poser un grillage délimitant la cour de récréation. Les ordinateurs obsolètes et tous leurs branchements seront enlevés de la salle des CM.

Piscine:

Une nouvelle convention sera signée avec la piscine de Delle pour un créneau d'utilisation par les élèves de notre RPI: séances tous les jeudis du 10 septembre 2018 au 27 janvier 2019. Les enfants seront dans l'eau de 9h40 à 10h15. Seront concernés les élèves de GS (grande section de maternelle) et ceux de CM1-CM2.

Transports scolaires:

Au conseil d'école de fin d'année des comportements inadmissibles dans le bus scolaire ont été signalés pour 4 élèves. Le cas s'était déjà présenté lors du mandat municipal précédent, et des enfants ont été exclus du transport pendant plusieurs jours. Il n'est pas question de tolérer que des enfants désobéissent à l'accompagnatrice, la gratifiant au passage d'un "toi ta gueule !", voire pire, d'autant plus que les consignes à respecter concernent leur sécurité. Rappelons que la

commune n'est pas obligée de mettre à disposition un transport gratuit (Coût pour la collectivité du transport pour le RPI: environ 100 000 € par an).

A la rentrée de septembre une lettre sera remise aux parents des enfants qui souhaitent profiter du bus, qui rappellera les règles élémentaires de discipline et précisera les sanctions d'exclusion encourues en cas de manquement à ces règles.

4. Médailles du travail

Notre secrétaire et notre accompagnatrice des transports scolaires comptent en 2018 trente ans de travail au service de la collectivité. Elles seront invitées par la municipalité à un vin d'honneur pour marquer l'événement.

Questions diverses

➤ Fleurissement

Les bénévoles pour le nettoyage du village avant le passage du jury ont été copieusement arrosés par la pluie.

L'initiative a été écourtée et Sophie Philipe a dû s'y remettre lundi avec des effectifs réduits. Le jury a exprimé sa satisfaction lors de la visite.

Une commission régionale des villes et villages fleuris de France propose à notre village de postuler pour un label « Une fleur ». Si nous acceptons, un jury viendra statuer sur place en juillet 2019.

➤ Travaux de peinture par des bénévoles

La salle de classe des CM sera repeinte par des parents d'élèves volontaires. La peinture et le matériel seront fournis par la municipalité qui apprécie beaucoup ce geste de la part des parents.

La peinture extérieure de la salle communale n'est pas terminée: reste le soubassement et des boiseries à peindre. Les bénévoles concernés s'attelleront à la tâche au mois de septembre

➤ Mise en place de ruches dans la forêt communale

Après une réunion en mairie à laquelle ont participé, entre autres, un apiculteur, M ; André Jobin et l'ONF, une vingtaine de ruches seront installées dans nos forêts...

